

NOTES DE RECHERCHE SUR LE TYANGA ET LE SHANGA

Suzy PLATIEL

Les tyanga occupent, sur les deux rives du fleuve Niger, une assez vaste région qui se trouve actuellement à cheval sur trois pays.

- Au Niger :

. dans les cantons de Bana et de Yelou où ils constituent, dans presque tous les villages, la quasi-totalité ou la grande majorité de la population et où les chefs de villages sont restés tyanga;

. dans le canton de Bengou où ils ne sont plus majoritaires et ont, assez récemment, perdu la chefferie de village au profit des zermas;

. enfin, à Gaya, Sja, ainsi que dans quelques villages ou hameaux en remontant, sur la rive droite du fleuve jusqu'à environ 50 km. en amont de Gaya, où ils n'occupent plus qu'un quartier et sont largement minoritaires.

- Au Nigéria :

. sur les deux rives du fleuve, dans les cantons de Fana et de Illo où, à l'exception de quelques villages le long de la frontière du Bénin, ils vivent mêlés aux busa, zermas, peuls et haoussas, ces derniers étant arrivés plus récemment dans la région.

- Au Bénin :

. le long du fleuve en amont et en aval de Malanville.

(Comme, pour le moment, je n'ai pas enquêté au Bénin, il ne m'est pas possible de donner des indications précises pour ce pays).

Les shanga, pour leur part, sont plus circonscrits sur la rive droite du Niger et ne se trouvent qu'au Nigéria, dans le canton de Shanga, proche de Yelwa-Yauri .

Jusqu'à ce jour, aucune étude approfondie, tant linguistique qu'ethnologique ou historique, n'a jamais été entreprise sur ces deux populations, et c'est en se fondant sur des informations d'ordre historique recueillies, pour la plupart, par des administrateurs dans les premiers temps de la conquête coloniale, ainsi que sur une courte liste de vocabulaire⁽¹⁾ qui permettait d'établir l'étroite parenté de ces deux parlers avec le busa - langue mieux connue - qu'ils ont été considérés comme appartenant à la famille mandé et classés dans le sous-groupe mana-busa (sud-est) qui comporte aussi, selon les classifications les plus récentes:

- le busa : (Nord-Nigéria, Bénin) voisin géographiquement de ces deux parlers;
- les bisa, san, sane : (Haute-Volta et Nord-Togo, Nord-Bénin pour le premier) assez proches géographiquement, quoique séparés des busa, tyanga et shanga par des populations qui parlent, pour la plupart, des langues de la famille voltaïque;
- les mano, dan, tura, mwa, nwa, ghan, gan, guro : (Côte d'Ivoire : région frontalière avec la Sierra-Leone, la Guinée et le Libéria, certains de ces parlers débordant d'ailleurs sur ces pays, notamment sur le Libéria) situés à plus de 1.000 km. des deux groupes précédents, et séparés d'eux:
 - . vers le san et le sane : par des populations parlant essentiellement des langues, certes mandé, mais rattachées à la branche manding (nord),
 - . vers le bisa et surtout vers les deux langues qui nous intéressent ici : par des populations parlant des langues appartenant à d'autres familles linguistiques : Gur, Voltaïque, Akan, ...

Ainsi cet ensemble, comme on vient de le voir, se sub-divise géographiquement en trois branches, très éloignées les unes des autres et qui, de plus, d'après ce que l'on croit savoir de l'histoire des populations qui les composent, non seulement n'ont plus été en contact direct depuis des siècles, mais constituent toutes trois, et ce depuis fort longtemps, de petites enclaves au sein de populations très différentes culturellement et aussi, le plus souvent, linguistiquement. Pourtant, malgré cet isolement et malgré les influences et les pressions que ces diverses populations ont certainement dû subir, au cours des siècles, de la part de leurs voisins immédiats, la plupart d'entre elles présentent des similitudes étonnantes dans tous les domaines.

Sur le plan ethnologique, sans entrer dans les détails, toutes ces populations sont composées exclusivement d'agriculteurs sédentaires,

qui pratiquent la chasse et la pêche, dans les régions où la présence de cours d'eau le permet. Elles sont organisées en petites communautés villageoises selon un système très égalitaire; elles n'ont ni esclaves, ni même serviteurs attachés à un lignage et tous les membres de la communauté jouissent des mêmes droits. Le chef de village qui appartient généralement au lignage du premier occupant, ne reçoit, de droit, aucune prestation; son statut qui, dans les faits, lui impose de nombreux devoirs tout en ne lui donnant que les droits librement reconnus et acceptés par les membres de la communauté, lui confère, surtout, une autorité de prestige; pour rendre la justice et pour prendre toutes les décisions concernant l'intérêt du village, il est obligatoirement assisté par un conseil d'anciens qui regroupe tous les chefs des grands lignages anciennement installés sur le territoire. Par ailleurs, la résidence est toujours patrilocale et, traditionnellement, tous les membres d'un même patrilignage vivaient ensemble, sous l'autorité du doyen d'âge qui, elle, est absolue.

Sur le plan économique, la plupart de ces populations vivent en autarcie; très refermées sur elles-mêmes, elles n'ont pratiquement pas d'échanges commerciaux avec l'extérieur et même à l'intérieur du groupe, les échanges se limitent généralement aux quelques villages voisins avec lesquels elles ont des alliances. Là aussi, il n'y a pas de différence notable entre les différents lignages qui constituent la communauté villageoise; les terres cultivables appartiennent en principe aux lignages des premiers occupants, mais comme cette propriété concerne l'usufruit et non la terre qui ne peut pas être vendue et qu'en outre, on ne peut pas refuser à un étranger au lignage l'autorisation d'exploiter une terre que, pour une raison ou une autre, les membres du lignage possesseur ne cultivent pas, toutes les familles sont en fait auto-productrices et auto-suffisantes. Par ailleurs, l'organisation de la société et la répartition des tâches entre les hommes et les femmes donnaient à ces dernières une indépendance économique qui même, en termes de productions monnayables, est plutôt à leur avantage. Ainsi, chez les sanan, ce sont les femmes qui ont le monopole de la fabrication de la bière de mil et de la culture du tabac; chez les tyanga du Niger, c'étaient elles qui exploitaient les salines et le produit de la vente du sel leur revenait.

Sur le plan religieux, toutes ces ethnies ont, pendant très longtemps, résisté, d'abord à l'Islam, puis au Christianisme, et bon nombre

d'entre elles sont parvenues à conserver leur religion traditionnelle, encore de nos jours .

Sur le plan politique, à l'exception des busa sur lesquels nous reviendrons, toutes ces populations sont, comme on l'a vu, organisées en petites chefferies de village avec un système d'alliances inter-villageoises qui recoupe, le plus souvent, les aires d'alliances matrimoniales ainsi que de chasse et de pêche collectives . Mais ce qui est surtout tout à fait remarquable, c'est la façon dont elles sont parvenues à conserver leur indépendance et leur autonomie politique alors que la plupart d'entre elles se situent au carrefour d'empires ou de royaumes qui les cernent de tous côtés . Très attachées à leur mode de vie et très jalouses de leur indépendance politique, jusqu'à la colonisation, elles avaient su résister à toute espèce d'ingérence ou de domination étrangère . On verra que ce sont les raisons avouées qui ont conduit les tyanga, les shanga et les busa à quitter leur lieu d'origine pour venir s'installer sur le territoire qu'ils occupent actuellement .

Sur le plan historique, un point, important pour l'objet de notre recherche, leur semble commun . Au moins en ce qui concerne les san, sane, bisa, tyanga, shanga, busa, (pour le troisième groupe, nous ne disposons pas d'information sur ce sujet) tous affirment qu'ils sont venus d'ailleurs, à des périodes s'échelonnant entre les 13^{ème} et 18^{ème} siècles, et que leur territoire actuel était inhabité à leur arrivée; ce dernier point est d'ailleurs généralement confirmé par leurs voisins immédiats qui reconnaissent volontiers les avoir trouvés là, à leur arrivée .

Sur le plan linguistique enfin, presque toutes ces populations, quand elles représentent un groupe relativement important, manifestent une extrême dialectalisation, ce qui s'explique très bien par tout ce que nous venons de voir de leur mode de vie . Mais si les différences entre parlers de populations qui se reconnaissent comme appartenant à la même ethnie peuvent être telles qu'elles entraînent une incompréhension quasi-totale, en réalité, ils sont tous très proches les uns des autres, et ce , aussi bien à l'intérieur d'une même ethnie que d'ethnies à ethnies et l'analyse comparative permet d'établir assez facilement leur appartenance à un même ensemble .

Or, compte tenu de ses caractéristiques, cette évidente parenté, comme l'a très justement souligné J. BERTHO(2), ne peut pas être interprétée

" comme une parenté de filiation, mais plutôt une parenté collatérale et approximativement de même degré."

En effet, en comparant, d'une part les parlers qui composent chacun des trois ensembles géographiquement proches, d'autre part les parlers distants géographiquement, on est confronté à une évolution très semblable, en quelque sorte parallèle à l'intérieur de chaque ensemble et où donc le facteur distance ne semble avoir joué aucun rôle . Le R.P. PROST⁽³⁾ avait déjà souligné la curieuse similitude qui semblait exister entre les différences relevées dans les deux parlers bisa et les deux parlers samo; nous verrons qu'entre le tyanga et le shanga, c'est encore le même type de différences que l'on relève .

Or cette évolution parallèle de chacun des ensembles qui constituent le groupe mandé sud-est, dans la mesure justement où elle est pratiquement identique, semblerait prouver qu'elle n'est en aucune façon liée à des influences extérieures qui, elles, ont été et sont différentes, mais qu'au contraire, elle est le résultat d'un déterminisme inhérent aux structures de la langue elle-même . Ainsi, si l'analyse comparative de ces parlers et de leur évolution permettait de confirmer cette hypothèse, on pourrait, à travers elle, dégager certains des mécanismes internes qui commandent l'évolution des langues . De plus, la comparaison de la langue reconstruite pour cet ensemble avec les autres langues de la famille mandé qui, pour leur part, semblent avoir été soumises à des influences extérieures, devrait pouvoir fournir des indications précieuses sur l'origine, l'histoire et les migrations de l'ensemble des populations qui peuplent actuellement l'Afrique de l'Ouest .

C'est pour toutes ces raisons, d'ordre linguistique, socio-linguistique et historique, qu'ayant jusqu'ici travaillé sur les langues du groupe sud-est les plus proches géographiquement (san, sane, bisa) j'ai entrepris d'étudier de façon plus approfondie ces deux populations qui, avec les busa, représenteraient, à l'est, la poussée extrême de la présence mandé s'il s'avérait que le tyanga et le shanga se rattachent effectivement à cette famille linguistique . Si cela était le cas :

- sur le plan linguistique : sont-ils, comme le busa, partie du groupe sud-est, ou faut-il au contraire les rattacher à l'ensemble manding ? Les tyanga sont en effet les voisins immédiats des zermas-sonray, or comme cet ensemble semble de plus en plus devoir être rattaché au groupe manding compte-tenu de la parenté qu'il manifeste avec le soninké qui, pour le mo-

ment, est classé dans le groupe mandé nord avec le bambara et le jula, un rattachement à ce groupe semblerait plus justifié .

- sur le plan historique : comment expliquer la position de ces populations, si loin du reste de la famille mandé ?

L'enquête préliminaire que j'ai effectuée au Niger et au Nigéria permet déjà d'apporter quelques précisions sur la situation linguistique de ces deux parlars, en même temps qu'elle accentue en quelque sorte, les nombreux problèmes d'ordre historique que pose leur situation géographique . En effet, si le tyanga et le shanga sont, très probablement des langues mandé, comme nous allons le voir à la lumière des données exposées ci-après, comme l'avait déjà souligné J. BERTHO (article cité), leur histoire, telle qu'elle se dégage des récits de leurs origines et de leurs migrations, ne permet pas d'expliquer une parenté linguistique avec l'ensemble sud-est, du moins si l'on s'en tient à la classification actuelle des langues de cette famille .

Dans cet article nous examinerons les données linguistiques que nous avons recueillies et nous verrons les conclusions que l'on peut en tirer; puis, dans un prochain article nous essayerons d'analyser dans quelle mesure les apparentements qui apparaissent à travers la comparaison lexicale, peuvent être confirmés ou infirmés par les informations d'ordre historique qui nous ont été communiquées au cours de notre enquête .

x x x

Avant d'aborder la description linguistique de ces deux parlars, nous voudrions préciser qu'il s'agit en fait de langues en voie de disparition .

1 - LE TYANGA

a) Au Niger : les populations qui se disent tyanga et qui, d'ailleurs, conservent très fortement le sentiment de leur appartenance à ce groupe, affirment ne plus parler leur langue depuis au moins deux générations . A l'heure actuelle, tous les tyanga parlent le hausa, mais ils prétendent n'avoir adopté cette langue que récemment et qu'auparavant, ils parlaient le zerma .

b) Au Nigéria : les tyanga, comme on l'a vu occupent les deux rives du fleuve . Sur la rive gauche, comme au Niger, le tyanga a été complètement

abandonné au profit du hausa .

Sur la rive droite, le tyanga est encore parlé dans quatre villages, proches de la frontière du Bénin . Mais même dans ces villages, sa survie est fortement menacée, notamment par les progrès de l'alphabétisation qui est faite en hausa et qui aboutit déjà à un bilinguisme généralisé . Dans les quatre villages où le tyanga est encore parlé, si les structures syntaxiques du tyanga se maintiennent encore assez bien, le lexique tend de plus en plus à être remplacé par le hausa : sur mon questionnaire qui comportait plus de 1.000 termes, environ 35% des mots n'étaient connus qu'en hausa et 20%, bien qu'encore connus en tyanga, se disaient de préférence en hausa .

On peut supposer que cette différence de comportement linguistique entre les deux groupes qui occupent les deux rives du fleuve, est liée à la proximité des busa, sur la rive droite qui, parce qu'ils constituent un ensemble numériquement et historiquement beaucoup plus important, sont parvenus à mieux conserver leur langue . Sur la rive gauche, au contraire, les tyanga se sont trouvés complètement isolés, depuis des siècles, et mêlés aux populations zerma et hausa avec lesquelles ils pratiquaient et pratiquent encore, l'essentiel de leurs échanges commerciaux . Il est aussi probable que la présence de salines, en ouvrant le pays aux influences extérieures, a contribué à orienter différemment le comportement linguistique des populations occupant les deux rives du fleuve .

c) Au Bénin : Selon ce qui m'a été dit, c'est dans ce pays que le tyanga se serait le mieux conservé, du moins dans les villages où il est encore parlé, car comme au Niger, les tyanga, pour la plus part parlent le hausa ou plutôt le zerma .

A ce propos, nous voudrions faire une remarque; étant donnée la localisation géographique des tyanga qui disent avoir abandonné leur langue au profit du zerma, il conviendrait certainement d'étudier si le parler dendi, considéré comme un dialecte zerma, ne correspondrait pas à du zerma parlé par les tyanga et, de ce fait, influencé par un substrat tyanga . Quatre faits pourraient appuyer cette hypothèse :

- le terme "dendi", du dire de tous les habitants de cette région, ne recouvre pas une identité ethnique; selon eux, il s'agit d'un terme géographique qui provient des sonray : quand ces derniers descendirent le fleuve pour venir occuper ces régions, déjà habitées depuis longtemps par les

tyanga et les zerma, ils désignèrent ainsi la pointe extrême de leur avancée sur le Niger ;

- La localisation du parler dendi recoupe, presque exactement, la région au Niger et au Bénin, habitée par des populations qui se disent tyanga mêlées à des zerma et où il semblerait que, depuis de nombreuses générations, les deux groupes s'intermariaient ;

- Actuellement, on constate une disparition du parler dendi et, justement, les tyanga du Niger qui maintenant parlent le hausa, nous disent qu'auparavant ils parlaient le zerma ;

- enfin, si l'on compare le zerma et le dendi, on relève que l'une des différences entre ces deux parlars dont le lexique et la syntaxe sont pratiquement identiques, porte, en phonologie, sur la présence des labio-vélaires - kp et gb - en dendi, qui ne se retrouvent pas en zerma. Or, et ceci constitue peut-être un indice, le tyanga présente ces mêmes labio-vélaires dans les régions où il est encore parlé .

2 - LE SHANGA

De même que le tyanga, le shanga est en voie de disparition et même d'une façon beaucoup plus dramatique encore . A ma connaissance, il n'y a plus qu'un seul village où le shanga soit encore quotidiennement parlé par une population qui, de même que chez les tyanga, est déjà absolument bilingue . Cette disparition du shanga au profit du hausa qui, à l'origine, avait sans doute les mêmes causes, s'est trouvée aggravée ces dernières années par la mise en place d'un immense barrage qui, en inondant une bonne partie de la vallée du Niger, a provoqué le déplacement de nombreuses populations; ainsi, ce qu'il subsiste de l'ancien territoire shanga est maintenant occupé par une mosaïque de petites ethnies venues du nord et de l'ouest et pour qui la langue de communication est le hausa .

Cette situation linguistique, complique nécessairement l'analyse comparative, particulièrement en ce qui concerne la comparaison lexicale car, en fait, plus de 30% du vocabulaire tyanga et shanga est en réalité du hausa . De plus l'alphabétisation qui se fait dans cette langue bloque, en partie, l'intégration phonétique des mots empruntés qui sont prononcés conformément au système hausa et ceci, a pour conséquence de transformer progressivement la prononciation des mots tyanga et shanga .

DONNEES LINGUISTIQUES

I - CARACTERES MORPHO-SYNTAXIQUES

Dans ce domaine, les deux parlars présentent toutes les caractéristiques qui sont considérées comme spécifiques des langues mandé et ils sont, en outre, très proches du busa .

A - CARACTERES MORPHO-PHONOLOGIQUES .

- Pas de distinction de genre ;

- Nombre marquant exclusivement le nom et les déterminants secondaires du nom (démonstratif, quantificateurs, adjectifs en fonction non prédicative) ; la forme pluriel, qui semble très peu utilisée, est systématiquement exclue quand le nom est complété par un numéral :

ex. : /kpabu/ "une hyène" /kpabu si/ "quatre hyènes"

Pour ce qui est du morphème pluriel lui-même, il est clair qu'il ne présente pas la même régularité que le busa où la marque pluriel est toujours - no - comme en sane . Quand nous avons demandé, systématiquement, les formes pluriel des mots de notre questionnaire, dans la plupart des cas, nos informateurs étaient incapables de nous les donner et ce n'est que dans le cadre de phrases que certains pluriels sont apparus, quoiqu'encore, le plus souvent, je n'ai relevé aucun changement entre le même mot, demandé, dans deux énoncés différents, au singulier et au pluriel . Pour le moment, nous donnons les quelques indications que nous avons pu relever .

- en tyanga : la formule la plus constante semble être :

n + voyelle homotorganique de la voyelle du radical

- en šanga : j'ai relevé trois réalisations :

- . la même forme qu'en tyanga,
- . une marque de nasalisation, soit exprimée par /n/, soit exprimée par une nasalisation de la voyelle finale: cette formule correspond à ce que l'on trouve en san, notamment,
- . enfin, j'ai aussi relevé quelques exemples où le pluriel semble marqué par l'ajout d'une voyelle de timbre postérieur, intermédiaire entre la voyelle - u - et la semi-

consonne - w - qui semble s'apparenter à ce que l'on trouve en bambara .

Ainsi, par comparaison avec ce que nous savons des autres langues mandé, en ce qui concerne la marque pluriel, ces deux parlars semblent le plus proche du soninké où l'on trouve aussi différentes formules dont il est assez difficile de dégager les règles d'utilisation .

- Sur les verbes en fonction prédicative :

. pas de marque de personne ou de nombre;

. en ce qui concerne les marques aspectuelles, le tyanga et le šanga ne semblent pas avoir le même comportement, mais ici, comme pour le pluriel, notre enquête est trop incomplète pour en tirer des conclusions certaines .

- En tyanga :

A l'exception de différences tonales qui semblent porter aussi bien sur le verbe que sur le groupe sujet et qui sont peut-être liées à des distinctions aspectuelles, comme cela est le cas en busa, nous n'avons relevé aucune marque formelle spéciale qui permette de distinguer l'accompli de l'inaccompli ou de la forme neutre de l'impératif .

ex. : / ma tɔ Falansi lu / " Je viens de France"
/ ma tɔ Falansi lu / " Je suis venu de France"

- En šanga :

En plus des différences tonales qui apparaissent ici aussi, certains verbes sont marqués formellement par l'ajout de la voyelle - a - à l'inaccompli :

ex. : / ma ne bi wi'e lɔ / " ma femme a moulu du mil"
/ ma ne wi'e lɔa / " ma femme moud du mil"

Mais ce comportement ne semble pas constant et on trouve aussi :

ex. : / ma zugu / " je me suis lavé"
/ ma bi zugu / " je me lave " (en ce moment)

où seule la particule prédicative /bi/ sert à marquer la différence à la fois aspectuelle et temporelle .

Ici encore, pour pouvoir dégager les règles, il sera nécessaire de compléter l'enquête afin de déterminer à quoi correspond cette différence de traitement :

- . présence d'un complément d'objet précédent le verbe,
- . différentes classes morphologiques à l'intérieur de la catégorie verbale,

. ou encore, deux formes distinctes d'inaccompli .

- Existence de marques prédicatives placées entre le groupe sujet et le groupe exprimant la prédication qui servent à exprimer le temps et la forme affirmative ou négative . Ici encore, le tyanga et le šanga ne semblent pas avoir le même comportement, du moins dans le cadre de l'enquête que nous avons menée, mais il est possible que des recherches complémentaires nous permettent de mieux comprendre ces différences .

Dans ce domaine, un point important à noter: quelle que soit la catégorie grammaticale du terme ou du syntagme qui fait fonction de prédicat - verbe, adjectif, numéral, syntagme circonstanciel - le prédicatif ne varie pas . Ce comportement apparente ces deux parlars plus au groupe mandé-est qu'au groupe ouest où, dans la plupart des langues, le prédicatif verbal est différent du prédicatif adjectival ou circonstanciel, du moins à certaines formes .

- En tyanga :

A quelques rares exceptions près, nous n'avons pas noté de morphèmes spécifiques, mais seulement une différence tonale entre, d'une part la forme affirmative et la forme négative, d'autre part entre les différents temps . Nous avons trouvé toutefois :

/ 'ayaba 'i bi ma / " la banane est en train de mûrir"
/ 'gb 'i sɔ kaa ni-jii ni / " le chien a mordu l'enfant"

où les morphèmes /'i / et / bi / semblent bien remplir la fonction de prédicatifs, /bi/ qui se retrouve régulièrement en šanga, servant à marquer l'inaccompli; pour ce qui est de /'i/ l'interprétation est difficile car le pronom personnel troisième personne du singulier est aussi /'i/, il se pourrait donc qu'il s'agisse d'une façon de marquer l'insistance avec une reprise du sujet par le pronom .

- En šanga :

En plus des différences tonales qui apparaissent ici aussi, et qui marquent le dernier terme du groupe sujet, le temps et la forme sont exprimés par des morphèmes de prédication, très régulièrement placés entre le groupe sujet et le groupe prédicat . Temps et forme sont amalgamés, comme dans les autres langues de la famille mandé . Pour le moment, nous avons relevé avec certitude les formes suivantes :

présent affirmatif : /'i/ ou /bi/ présent négatif: /ba.....'a ou da/
passé affirmatif : Ø passé négatif : /ta.....'a ou da/

ex. : / 'i bi wasa zo/ "il est peureux "
 / 'i ba wasa zo a/ "il est courageux"

B - STRUCTURE ET ORGANISATION DE L'ENONCE

a) Relation de prédication :

La formule de construction est conforme au modèle des langues de la famille mandé :

Groupe Sujet + Prédicatif + Groupe prédicatif

- Le groupe sujet a obligatoirement pour centre un nominal ou substitut de nominal;
- Le prédicatif, comme on l'a vu, porte les marques de temps et de forme, dans certains cas, il semble bien que la marque peut être Ø ;
- Le groupe prédicatif peut avoir pour centre : un procès, un syntagme circonstanciel, une qualité, une quantité; il peut être complexe et comporter plusieurs syntagmes, dans ce cas, les syntagmes circonstanciels sont obligatoirement placés après le syntagme verbal ou adjectival .

ex. : / yele ton ma zu 'o ma / T.
 épine moi piquer doigt sur

/ yee ton ma 'o zo / s.
 épine moi doigt piquer

" Je me suis piqué le doigt avec une épine "

/ 'i tambu loko jee / T.
 il mouton gorge trancher

/ 'i ta: koto jee / s.
 il mouton gorge trancher

" Il a tranché la gorge du mouton "

/ ma 'i kaa ta ngu / s.
 j' eau verser pot dans

" J'ai versé de l'eau dans le pot "

b) Relation de détermination :

- Syntagmes ayant pour centre un nominal :

Quand le déterminant est : un démonstratif, un quantificateur, un adjectif ou un nombre, la formule est :

Nom + Déterminant

ex. : gii di "cette natte "
 gii ce "une autre natte "
 gbe kutu "une corde courte "
 gii si "quatre nattes "

Quand le déterminant est un nominal ou un verbo-nominal, la formule est inversée et l'on a :

Déterminant + Déterminé

Contrairement à ce que l'on relève dans la plupart des langues mandé, nous n'avons pas eu d'exemple qui présentent un relationnel entre les deux composants du syntagme, mais il se peut que ceci soit lié aux nombre limité d'exemples de ce type de syntagme . Signalons, en outre, que c'est la même formule qui est utilisée pour marquer la possession en combinaison avec les pronoms personnels, l'adjectif possessif n'existant pas dans ces langues .

ex. : / 'i zo / eau/puits " l'eau du puits " T.
 /'ce je / arachide/champ " champ d'arachide "
 / sama 'uu/ tamarinier/ombre " l'ombre d'un tamarinier " s.
 / ma dii / moi/vache " ma vache " T. s.

- Syntagmes ayant pour centre un verbal :

Ici encore la construction est conforme aux caractéristiques des langues de cette famille :

a) Relation entre le verbe et l'objet patient : la formule est

Objet (seul ou en syntagme) + Verbe

ex. : / ma gulu site / je/ton/ banc/prendre T.
 / ma kuba sii / je/ton/ banc/prendre s.
 " J'ai pris le banc(de la femme) "

b) Relation entre le verbe et l'objet non-patient .

Ce type de complément qui correspondent, en français, parfois à des compléments directs d'objet, parfois à des compléments indirects d'objet et parfois à des circonstanciels expriment, dans tous les cas, de même que les compléments directs, le lieu de l'action exprimée par le verbe mais ici, ce lieu implique en plus une direction . Dans ce cas la formule est :

Verbe + Nominal (ou syntagme nominal) + (postposition)

ex. :	/ 'i hinte 'ago mi /	il/ descendre/ arbre/de	s.
		" Il est descendu <u>de l'arbre</u> "	
	/ 'i doa ladu ma /	il/croire/ Dieu/ en	T.
	/ 'i bi doa leki ma /	il/prédic/croire/Dieu/en	s.
		" Il croit <u>en Dieu</u> "	
	/ ma duce dyi 'a /	je/rester/jours/trois	T.
	/ ma goo dyi 'a /	je/rester/jours/trois	s.
		" Je suis restée <u>trois jours</u> "	

c) Relation entre le verbe et ses circonstants :

Les circonstants reliés au verbe peuvent exprimer: le temps, le lieu, la manière, la quantité, etc. ; quand ils forment syntagme avec un nominal la formule de construction se confond avec celle que nous venons de voir :

Verbe + Nominal (ou syntagme nominal) + postposition

mais, dans ce cas, la postposition est obligatoire;

quand ils sont exprimés par des termes autonomes, notamment pour le temps, le lieu, la quantité, la qualité et la manière, la formule est :

Verbe + terme autonome

ex. :	/ ma ta gba /	je/marcher/beaucoup	T.
	/ ma ta gba /	je/marcher/beaucoup	s.
		" J'ai <u>beaucoup</u> marché "	
	/ ma kpate sala /	je/se réveiller/tôt	T.
	/ ma kpete sasa /	je/se réveiller/tôt	s.
		" Je me suis réveillé <u>tôt</u> "	
	/ 'i bi le sia yaazo/	il/préd./chant/chanter+as./bien	s.
		" Il chante <u>bien</u> "	
	/ ma 'inte ma gii ni /	je/coucher/moi/natte/sur	s.
		" Je me suis couché <u>sur ma natte</u> "	

- Syntagmes ayant pour centre un fonctionnel :

Il s'agit de tous les syntagmes circonstanciels régis par un fonctionnel, la formule est alors :

Nominal (ou syntagme nominal) + postposition
Pronom

Dans tous les exemples précédents, nous en avons déjà vu de nombreux exemples aussi nous ne nous étendrons pas .

2 - INVENTAIRE DES REALISATIONS PHONETIQUES .

Le vocabulaire que nous avons recueilli au cours de notre enquête dans les villages de Kasaci pour le tyanga et Sakaci pour le sanga (Nigéria) comporte environ 1.000 mots pour chacun des parlers; certains mots ont été demandés en isolation, mais la plupart étaient intégrés dans de courtes phrases . Pour le moment, compte-tenu des conditions de l'enquête,

- d'une part, nous n'avons pratiquement pas de paires minimales qui nous permettraient d'être sûre que les signes retenus sont bien des phonèmes, aussi les tableaux que nous présentons ci-dessous risquent d'être modifiés lors de notre prochaine mission;

- d'autre part, étant donnés les différents conditionnements qui modifient les tons et dont nous avons parlé précédemment, à de rares exceptions près, il nous est impossible, au stade actuel de notre enquête, de connaître le ton de base de la plupart des lexèmes recueillis, aussi nous avons pris le parti de ne pas indiquer les tons, sauf dans les cas où nous sommes sûre de leur exactitude.

En ce qui concerne l'inventaire des réalisations phonétiques, il n'y a pas de différence notable entre le tyanga et le sanga; comme on le verra plus précisément, les différences entre les deux parlers portent plutôt sur la structure syllabique et les possibilités combinatoires à l'intérieur d'un mot, comme nous l'avons signalé au début de cet article, aussi nous ne présentons qu'un seul tableau qui est valable pour les deux parlers .

LES CONSONNES

	Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires	Glottales	Lab-Vélaires
S.	(p)	t	c	k	'	kp kw
OCCL.						
s.	b	d	j	g		gb gw
S.	f	s → ṣ			h	
FRIC.						
s.	(v)	z → ẓ				
NAS.	m	n	(ny)			
LAT.	w	l/r	y			

REMARQUES ET EXEMPLES :

- /p/ : est quasi inexistant dans les deux parlars; en outre, certains mots qui, en tyanga comportent un /p/ sont réalisés avec un /f/ en sanga. Cette complémentarité entre /p/ et /f/ se retrouve assez fréquemment dans les langues mandé-est avec, comme en san, un conditionnement déterminé par le timbre de la voyelle suivante, antérieure ou postérieure.

ex. : /piti/ en T. et /fii/ en s. "taille"

- /b/ : est très stable et très bien représenté dans les deux parlars, il peut apparaître à l'initiale comme à l'intervocalique. En tyanga, il est parfois réalisé avec une assez forte implosion quand il est suivi de la voyelle /i/ :

ex. : /busu/ en T. et en s. "porc-épic"
/biri/ en T. et /bii/ en s. "vers de terre"

- /f/ : est assez bien représenté en T. mais il se réalise le plus souvent comme une spirante avec, en plus une légère aspiration; en s. où il est moins fréquent, nous avons relevé un certain nombre d'exemples où /f/ T. correspond à /h/ s.

ex. : /fida/ en T. et /hida/ en s. "chaleur"
/firi/ en T. et /fii/ en s. "rosée"
/fa/ en T. et s. "remplir"

- /v/ : comme /p/ est exceptionnel, mais il ne semble pas faire l'objet d'un conditionnement avec une autre consonne :

ex. : /vonv²²/ en T. et en s. "taon"
/via/ en T. et en s. "aveugle"

- /m/ : est bien représenté et peut se trouver à l'initiale ou à l'intervocalique, dans cette dernière position il nasalise automatiquement la voyelle qui le précède et celle qui le suit :

ex. : /mu/ en T. et en s. "avalier"
/mogo/ en T. et en s. "argile"
/mi/ en T. et en s. "boire"

- /w/ : ne présente pas une très grande fréquence, il semblerait en outre qu'il y ait une sorte d'assimilation à /y/, nous avons relevé deux cas où notre notation pour le même mot était tantôt /w/, tantôt /y/, mais avant de conclure, un complément d'enquête nous paraît nécessaire :

ex. : /we/ en T. et en s. "aller"
/wele/ en T. et /wee/ en s. "sommeil"

- /t/ : est très stable dans les deux parlars :

ex. : /tambu/ en T. et /taa/ en s. "mouton"
/tufa/ en T. et en s. "houe"

- /d/ : est aussi très stable dans les deux parlars

ex. : /dii/ en T. et en s. "vache"
/duu/ en T. et /du/ en s. "sauce"

- /s/ : cette réalisation pose un problème, en effet, dans les deux parlars, un certain nombre de termes sont réalisés avec /s/ en toutes circonstances, mais d'autres présentent une réalisation qui oscille entre /s/ et /š/, nous verrons tout à l'heure comment il y a lieu d'interpréter ce phénomène, ici nous donnons en exemple des mots dont la réalisation ne varie pas :

ex. : /sa/ en T. et en s. "arc"
/sɛbɛ/ en T. et en s. "poison"
/sute/ en T. et /soo/ en s. "tomber"

- /z/ : on retrouve ici le même comportement que ce que nous venons de dire à propos de /s/, et de la même façon, nous donnons des exemples de réalisations stables :

ex. : /zu/ en T. et en s. "buffle"
/zɔnɔ/ en T. et /zɔ'ɔ/ en s. "abeille"
/za/ en T. et en s. "mari"

- /n/ : est stable, mais assez peu fréquent, dans les deux positions qu'il peut occuper :

ex. : /nuba/ en T. et en s. "étranger"
/ni/ en T. et en s. "enfant"

- /l/ et /ɾ/ : ces deux réalisations sont partiellement complémentaires, à l'initiale, on ne peut trouver que /l/, à l'intervocalique, on peut trouver les deux réalisations, mais /l/, qui de toutes façons est très rare, présente une réalisation intermédiaire entre les deux sons, sauf quand la consonne initiale est aussi un /l/ :

ex. : /lu/ en T. et en s. "acheter"
/lɛ/ en T. et en s. "bouche"

/lɛlɛ/ en T. et en s. "autre"

- Réalisations intermédiaires en position interne :

/kili/ en T. et /kii/ en s. "chef"

/'iri/ en T. et /'i'i/ en s. "attacher"

- /c/ : il se passe avec /c/ le même type de phénomène que celui que nous avons décrit à propos de /s/, certains lexèmes à réalisation stable tandis que d'autres sont réalisés, tantôt /c/, tantôt /ʃ/; ici encore nous donnons en exemple les lexèmes dont la réalisation ne semble pas varier :

ex. : /ci/ en T. et en s. "noir"

/cɛ/ en T. et en s. "feu"

/cece/ en T. et en s. "aujourd'hui"

- /j/ : nous retrouvons ici aussi le même type de comportement et la possibilité pour certains termes de se réaliser tantôt /j/, tantôt /ʒ/, à cette différence près que les lexèmes à réalisation stable sont tout à fait exceptionnels :

ex. : /jin da/ en T. "crier"

/wa...ji/ en T. et /yaa...ji/ en s. "vouloir"

- les réalisations /ʃ/ et /ʒ/ : nous venons de voir que, dans la plus part des cas, ces deux sons pouvaient aussi, selon les mots, être réalisés pour certains /s/ ou /c/ et pour d'autres /z/ ou /j/; mais ici aussi, un certain nombre de lexèmes qui présentent les sons /ʃ/ et /ʒ/ à l'initiale, ont une réalisation stable :

ex. : /ʃiʃi/ en T. et en s. "appeler"

/ʃimuɔ/ en T. et /simu/ en s. "lion"

/ʒedi/ en T. et en s. "ennemi"

/ʒɛɛ/ en T. et en s. "trancher"

Que conclure à propos de ces six réalisations /s - ʃ - c/ et /z - ʒ - j/ entre lesquels il existe évidemment une relation. Dans l'état actuel de notre enquête, il est certainement prématuré d'affirmer quoi que ce soit, toutefois, aussi bien en étudiant le comportement à l'intérieur même de ces deux parlars qu'en comparant les mêmes termes avec d'autres langues du groupe mandé est, il semble bien que les deux réalisations /ʃ/ et /ʒ/ correspondent à une évolution assez récente et ne devaient pas exister auparavant dans ces parlars.

- /ny/ : Cette réalisation pose elle aussi un problème car il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un phonème, tout d'abord parce que nous ne disposons que de très peu d'exemples et ensuite parce que tous ces exemples présentent, après /ny/ des voyelles nasales, tandis que la réalisation /y/, à l'inverse, est toujours suivie par des voyelles orales. Il est donc probable que /ny/ corresponde, en fait, à la réalisation de /y/, devant voyelle nasale

ex. : /nyɔɔ/ en T. et en s. "lait ou graisse"

- /y/ : Cette réalisation n'est pas très fréquente, mais on la trouve dans les deux positions, initiale et intervocalique; comme nous l'avons déjà signalé, entre les deux parlars, il semble qu'il y ait interférence entre /y/ en tyanga qui passe, en sanga, tantôt à /w/ et tantôt à /ʃ/

ex. : /yaazo/ en T. et en s. "bon, bien"

/yɛlɛ/ en T. "arête"

/yene/ en T. et en s. "souris"

- /k/ : cette réalisation que l'on trouve surtout à l'initiale, (les quelques exemples de /k/ intervocalique, sont toujours des redoublements de la syllabe initiale) est assez fréquente et très stable :

ex. : /kaa/ en T. et en s. "verser"

/ka/ en T. et en s. "être rassasié"

/koko/ en T. et en s. "poule"

- /g/ : comme son correspondant sourd, c'est une réalisation très stable, mais on la trouve aussi fréquemment en position interne :

ex. : /guma/ en T. et en s. "hier"

/gii/ en T. et en s. "natte"

/gaa/ en T. et /ga/ en s. "pintade"

- /h/ : nous avons déjà dit à propos de /f/ que cette réalisation correspondait souvent, en sanga à un /f/ en tyanga: de toutes façons, elle est peu fréquente et ne se trouve qu'en position initiale :

ex. : /hinde/ en T. et en s. "dette"

/husa/ en T. et en s. "se reposer"

- /ʔ/ : la glottale qui est beaucoup plus fréquente en sanga qu'en tyanga, apparaît évidemment comme une étape intermédiaire entre la chute

d'une consonne, initiale ou interne, et sa disparition totale. En tyanga, par comparaison avec le šanga, il semble que ce type d'évolution n'entraîne pas dans tous les cas l'introduction d'une glottale, particulièrement en position interne :

ex. : /'ula/	en T.	et	/'u'u/	en s.	"ombre"
/'ama/	en T.	et		en s.	"sang"
/'u/	en T.	et	/'o/	en s.	"larmes"

- /kp/ et /gb/ : ces deux réalisations ne se retrouvent qu'en position initiale; sans doute sous l'influence du hausa, dans certains mots, la réalisation n'est plus /kp - gb/ mais tend à devenir /kw - gw/ en élocution rapide, toutefois quand le mot est répété lentement les réalisations -kp et gb- réapparaissent :

ex. : /kpabu/	en T.	et		en s.	"hyène"
/kpasu/	en T.	et		en s.	"cendre"
/kpe/	en T.	et		en s.	"case"
/gbece/	en T.	et		en s.	"personne"
/gbe/	en T.	et		en s.	"jambe"
/gba/	en T.	et		en s.	"oiseau"

LES VOYELLES

Comme on a pu le voir à travers tous les exemples qui précèdent, elle sont au nombre de sept et peuvent être : orales ou nasales, dans ce cas, les voyelles de deuxième degré d'aperture - o et e - disparaissent; - brèves ou longues : en ce qui concerne les longues, il est clair que la façon dont elles sont réalisées correspond à une longueur, mais il est probable qu'à l'analyse, cette longueur doit être interprétée comme un redoublement, car la présence de glottales en position intervocalique, ainsi que la comparaison des deux parlars, montre clairement que cette longueur est le résultat de la chute d'une consonne intervocalique.

Puisqu'à propos des consonnes, nous avons donné des exemples de toutes les réalisations vocaliques possibles, pour ne pas alourdir cet exposé, nous nous contentons ici d'en donner la liste :

Voyelles brèves orales : i, e, , u, o, , a

Voyelles brèves nasales: i , u , a

Voyelles longues orales : Le même inventaire que les voyelles brèves

Voyelles longues nasales: Le même inventaire que les voyelles brèves

Outre les successions isométriques, nous avons aussi recueilli quelques exemples de successions hétérométriques, mais elles sont tous à fait exceptionnelles(4 mots sur l'ensemble de notre corpus) .

LES TONS

Pour le moment, dans ce domaine, nous nous contenterons de souligner que nous avons noté trois niveaux distincts : haut, moyen et bas, et qu'ils ne semblent pas se combiner avec un accent d'intensité. Mais il nous sera nécessaire de compléter notre enquête avant de pouvoir dire si les trois niveaux notés sont phonologiques ou phonétiques, compte-tenu des modifications qui interviennent et qui sont liées à ^{des} règles morpho-syntaxiques. Il existe aussi, sur les voyelles longues, des réalisations mélodiques de registre généralement montant .

LA NASALITÉ

A propos des voyelles, nous avons signalé une série de voyelles nasales, mais, étant donné toute une série d'autres manifestations de la nasalité, dont nous allons parler maintenant, il est probable qu'à l'analyse il soit plus économique et plus conforme au système, de traiter de la nasalité comme d'un phénomène global se réalisant de différentes façons. En effet, outre les voyelles nasales, les consonnes aussi peuvent être marquées par un trait de nasalité : en position initiale, cela donne une réalisation assez particulière et très difficile à décrire, nous donnons ici quelques exemples de ce type de réalisation :

ex. : / ⁿ gbg/	"chien"	dans les deux parlars
/ ⁿ tɛ/	"arachide"	dans les deux parlars
/ ⁿ kɔnɔ/	"bosse"	en tyanga /kɔɔ/ en sanga
/ ⁿ g ^m aci/	"saleté"	en tyanga

En position interne, ce trait de nasalité sur la consonne se réalise comme une semi-nasale :

/kalangu/	"tambour de bois"	en tyanga
/kpiɔ/	"voleur"	en tyanga /kpinʒi/ en sanga
/sandi/	"ataignée"	en tyanga

3 - STRUCTURE SYLLABIQUE DES MOTS

Comme pratiquement toutes les langues mandé, le tyanga et le šanga, ne présentent que des syllabes ouvertes (finale vocalique); on y relève les types suivants :

- CV : /gbe/ "phacochère" /'udu/ "vent"
- CVV : /yaazo/ "bon" /zaa/ "cuivre"
- CVN : /gbn/ "pourri"

Sur la base de ces trois types syllabiques, les mots peuvent être mono, di, ou trisyllabiques; toutefois, sauf dans les cas de redoublement, les syllabes de type CVN ne peuvent apparaître qu'en position finale de mot. Notons qu'il en est de même avec les voyelles nasales qui sont, dans la plupart des cas, longues et toujours en position finale. Parmi les mots que nous avons recueillis, les disyllabes de type CVCV sont les plus nombreux en tyanga, en sanga, on trouve, dans une proportion à peu près égale, des disyllabes de type CVCV et des monosyllabes de type CVV.

CONCLUSION

A travers tout ce que nous venons de voir, il est certain que ces deux parlars appartiennent à la famille linguistique mandé, toutefois doivent-ils être classés dans le groupe sud-est ?

- Sur le plan syntaxique, toutes les langues mandé obéissent, à quelques détails près, aux mêmes règles et seuls des éléments beaucoup plus fins que ceux dont nous disposons permettraient de décider leur apparentement à l'un ou à l'autre groupe.

- Sur le plan phonologique, les conclusions que nous pouvons tirer avec les données que nous possédons sont plus complexes. En effet certains éléments semblent les rapprocher du groupe sud-est, notamment, l'existence de trois tons, et le type d'évolution qu'ils subissent entraînant la création de voyelles nasales, mais par ailleurs d'autres éléments semblent plus proches du soninké - complémentarité partielle de - p, f, h -, existence de mi-nasales en position interne -, aussi pour le moment, nous réserverons notre conclusion.

- Sur le plan lexical : dans un prochain article, nous donnerons une liste comparative de vocabulaire, mais nous pouvons déjà souligner qu'ici aussi, le tyanga et le šanga semblent constituer des parlars intermédiaires

entre les groupes. En effet, parmi les lexèmes qui semblent devoir être rattachés à la famille mandé qui constituent un peu plus de 50% du vocabulaire recueilli, une fois éliminées les racines communes aux deux groupes on trouve, en proportion à peu près égale, des racines se rattachant au groupe sud-est et des racines se rattachant à l'autre groupe. Toutefois, il existe une différence entre ces deux ensembles, pour les mots apparentés au groupe sud-est, dans bien des cas, ils sont identiques ou très proches :

- | | | | | |
|-------|-------|--------|--------|----------------------|
| ex. : | /lɛ / | bouche | /zu/ | buffle |
| | /dii/ | vache | /gba / | oiseau /baan/ en san |

au contraire, pour les mots apparentés au groupe nord-ouest, il est nécessaire de remonter à une racine commune.

Ainsi, pour le moment, notre enquête nous a certes permis de confirmer l'appartenance de ces deux parlars à la famille linguistique mandé, mais en faisant apparaître leur parenté avec le groupe nord-ouest, et plus particulièrement avec le soninké, elle remet en question leur classification dans le groupe sud-est. Dans un prochain article, en nous appuyant à la fois sur les données lexicales et sur les résultats de l'enquête historique que nous avons menée, nous essaierons de voir s'il n'y aurait pas lieu de reconsidérer la classification actuelle, aussi bien en ce qui concerne le tyanga et le šanga qu'en ce qui concerne le soninké et le zerma-sonray.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BERTHO J. " Quatre dialectes mandé du Nord-Dahomey et de la Nigéria anglaise " Bulletin IFAN 13,4, Oct. 1951, pp. 1265-71
- (3) PROST A. " La langue bisa, grammaire et dictionnaire " Etudes Voltaïques, N° 1, 1950, 198 p. Ouagadougou, Centre IFAN.